



ACTES SOUMIS À L'OBLIGATION DE TRANSMISSION AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ET AU CENTRE DE GESTION

LES RÉFÉRENCES JURIDIQUES

- Code général de la fonction publique,
- Code général des collectivités territoriales,
- Ordonnance n°2009-1401 du 17/11/2009 portant simplification de l'exercice du contrôle de légalité,
- Circulaire ministérielle n°IOCB1202426C du 25/01/2012 sur le champ des actes non soumis à l'obligation de transmission au représentant de l'Etat dans le département.

FOCUS

Un nombre importants d'actes administratifs individuels relatifs au personnel doivent faire l'objet d'une transmission obligatoire en préfecture, en plus de l'affichage, de la publicité ou de la notification, afin de leur donner une valeur exécutoire.

Ce document permet de répertorier les actes transmissibles tant au contrôle de légalité qu'au Centre de Gestion.

LES AGENTS TITULAIRES (FONCTIONNAIRES OU STAGIAIRES)

Actes (arrêtés et conventions)	Contrôle de légalité	Ampliation au CDG
NOMINATION		
Recrutement direct ou nomination suite à concours (stagiaire TC ou TNC)	X	X
Recrutement par voie de mutation		
Recrutement par voie de détachement (y compris pour stage) /renouvellement		
Fin de détachement		X
Nomination suite à promotion interne	X	X
Intégration suite à détachement	X	X
Intégration directe		
Intégration dans un cadre d'emplois		
Détachement sur un emploi de direction, de cabinet, fonctionnel	X	X



CARRIERE ET POSITIONS ADMINISTRATIVES		
Prorogation de stage, prolongation		X
Titularisation (TC, TNC, Travailleur en situation de handicap)		X
Avancement d'échelon, avancement de grade		X
Tableau annuel d'avancement de grade		X
Reclassement suite à réforme statutaire		X
Sanctions des trois premiers groupes		X
Congé parental, prolongation, réintégration à l'issue du congé		X
Disponibilité pour tout motif, prolongation, réintégration		X
Mise à disposition (arrêté individuel, convention, renouvellement)	X	X
Détachement vers une autre administration ou collectivité (y compris pour stage)/Renouvellement/fin et/ou réintégration dans la collectivité		X
Mise en position hors cadre		X
Recul de la limite d'âge d'admission à la retraite		X
TEMPS DE TRAVAIL		
Temps partiel (de droit, sur autorisation ou thérapeutique) et renouvellement		X
Décharge d'activité de service pour activité syndicale		X
Modification de la durée hebdomadaire de service (temps non complet)		X
RÉMUNÉRATION – AVANTAGE EN NATURE – FRAIS DE DÉPLACEMENT		
Nouvelle bonification indiciaire (attribution et retrait)		X
CONGÉS ET FIN DE CARRIÈRE		
Congé longue maladie		X
Congé de longue maladie/longue durée		X
Accident de service ou accident de trajet		X
Maladie professionnelle		X
Congé bonifié		X
Congé maternité, paternité, adoption		X
Congé de présence parentale		X
Congé d'accompagnement d'une personne en fin de vie		X
Congé de formation professionnelle		X
Congé de représentation (association, etc.)		X
Licenciement pour inaptitude physique		X
Retraite, retraite pour invalidité		X
Radiation des cadres		X
Révocation		X



LES AGENTS CONTRACTUELS

Actes (arrêtés, contrats avenants aux contrats)	Contrôle de légalité	Ampliation au CDG
RECRUTEMENT		
Recrutement sur emploi permanent par CDD	X	X
Remplacement temporaire de personnel indisponible (contrat et avenant)	X	X
Recrutement d'un travailleur en situation de handicap (avant titularisation)	X	X
Recrutement pour accroissement temporaire d'activité		X
CDI (renouvellement de CDD ou transformation d'un CDD)	X	X
Recrutement d'un vacataire		X
TEMPS DE TRAVAIL		
Temps partiel de droit, sur autorisation		X
Renouvellement de temps partiel		X
CONGÉS		
Congé de grave maladie		X
Accident du travail		X
Maladie professionnelle		X
Congé maternité, paternité, pour adoption		X
Congé de présence parentale		X
Congé pour événement familiaux, convenances personnelles, pour élever un enfant de moins de 12 ans ou exigeant des soins continus, pour créer ou reprendre une entreprise, congé de solidarité familiale, congé parental, etc.		X
Congé de formation		X
Congé de représentation (association, etc.)		
Congé sans traitement pour inaptitude pour raisons de santé (à l'issue d'un congé de maladie, maternité, etc.)	X	X
SANCTIONS		
Sanctions disciplinaires autres que licenciement		X
FIN DE CONTRAT		
Licenciement suite à CDD (emploi permanent)		X
Licenciement suite à CDI		X
Licenciement suite à contrat pour besoin saisonnier		X
Licenciement suite à contrat pour besoin temporaire		X
Licenciement disciplinaire		X
Démission		X